



Le Jaseur d'Irlande

Le bulletin d'information de la municipalité d'Irlande

Mars 2020, Vol. 17, No. 2

Responsable à la rédaction et à la mise en page : Aude Fournier

COVID-19 : Mot de votre maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

Vous en conviendrez, nous vivons un moment historique. Je prends quelques instants pour vous faire état des changements que les directives gouvernementales nous imposent en tant que municipalité. Sachez d'abord que nous respectons les avis de confinements tout en maintenant nos services administratifs et de voirie opérationnels comme à l'habitude. Par contre, le conseil a pris la décision de restreindre l'accès au bureau municipal aux élus et aux employés. Ainsi, pour limiter les contacts avec notre personnel, je vous demande de considérer le paiement de vos comptes de taxes par chèque posté, par virement bancaire ou directement à votre institution financière.

Si toutefois les mesures annoncées par le gouvernement Legault affectent votre capacité de procéder au premier versement de compte de taxes, je vous invite à prendre entente dès maintenant avec Mme Christiane Laroche, directrice générale. Un simple coup de fil ou un courriel pour nous informer de votre situation et vous pourrez bénéficier des mesures adoptées en assemblée extraordinaire le 23 mars 2020. Le conseil municipal met également en place un système de vidéo-conférence qui permettra aux élu(e)s de se réunir rapidement au besoin, de façon sécuritaire.

Je suis persuadé qu'en suivant les recommandations de santé publique, nous passerons facilement au travers de cette situation. Le printemps est au rendez-vous, profitez de ces moments précieux avec vos familles immédiates. Offrez votre aide et votre temps disponible à nos aînés qui observent la période de confinement, à nos travailleurs des services essentiels qui auront besoin de notre support. Et comme le disent les arc-en-ciel qui apparaissent aux fenêtres « Ça va bien aller ! »

Jean François Hamel,
Maire

Paiement des taxes municipales : possibilité d'une entente

Le conseil municipal invite les citoyens qui rencontrent des difficultés financières temporaires liées à la pandémie à communiquer sans plus tarder avec la directrice générale de la municipalité afin de négocier une entente pour le paiement des taxes municipales. Différentes modalités de paiement pourront être convenues de manière à alléger votre fardeau financier. Nous invitons cependant les citoyens qui le peuvent à effectuer leur premier versement avant le 31 mars. Pour une entente, contactez Christiane Laroche au 418-428-9216.

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ AUX ÉLECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ D'IRLANDE QUE :

Lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi, 6 avril 2020, au lieu et heure ordinaire des réunions, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure

La dérogation mineure demandée par M. Paolo Martineau (Les Élevages Paolo Martineau) 234, 6e Rang Irlande lot 353-P, fait référence au Règlement de zonage no 339 et ses amendements, **Art. 7.13. Paramètres pour la détermination des distances séparatrices relatifs à la gestion des odeurs en milieu agricole.**

Les maisons voisines dérogatoires sont les suivantes :

231, 6e Rang	distance du site	184 mètres
232, 6e Rang	distance du site	94 mètres
237, 6e Rang	distance du site	260 mètres
243, 6e Rang	distance du site	317 mètres
244, 6e Rang	distance du site	147 mètres

Lors de cette séance, le conseil entendra toutes personnes intéressées par cette demande de dérogation et rendra une décision après avoir reçu et étudié l'avis du comité consultatif d'urbanisme.

Dans le cadre de la mise en place de mesures exceptionnelles afin de limiter la propagation de la COVID-19 (coronavirus) il se peut que la séance se tienne à huit clos.

Nous invitons toutes personnes intéressées à se prononcer sur cette demande de dérogation à communiquer avec le bureau municipal 418 428-9216 ou par courriel : mundirlande@bellnet.ca

Donné à Irlande, ce 19e jour de mars 2020

Christiane Laroche
Secrétaire-trésorière/directrice générale

Fermeture du bureau municipal au public

À partir de lundi 23 mars, l'accès au bureau municipal d'Irlande sera réservé aux employés et aux élus de la municipalité afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Notez que les services à la population seront maintenus par voie téléphonique ou par courriel seulement. Les services de voirie seront également maintenus. Pour toute question, vous pouvez rejoindre notre directrice générale Christiane Laroche au 418-428-9216.

La prochaine séance du conseil à huis clos

Afin d'éviter la propagation de la COVID-19, le gouvernement du Québec recommande aux conseils municipaux de tenir exceptionnellement les prochaines séances publiques à huis clos. **La prochaine séance du conseil qui était prévue pour le 6 avril se tiendra donc à huis clos en vidéo-conférence.** Le procès-verbal sera disponible sur notre site web : www.mundirlande.qc.ca. La situation sera réévaluée à chaque séance. Nous vous tiendrons avisés via Le Jaseur et notre site web.

Livraisons à domicile

Le marché Tradition à St-Ferdinand offre la livraison de votre épicerie à domicile sur tout le territoire d'Irlande pour le coût de 10\$. La pharmacie de St-Ferdinand offre de son côté les livraisons gratuitement pour les personnes qui sont déjà clientes.

Déploiement d'une clinique de dépistage à l'auto à Thetford

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) a procédé, jeudi matin, à l'ouverture d'une clinique de dépistage sous forme de « service à l'auto » pour la COVID-19 (coronavirus) à Thetford Mines. Deux garages en toile ont été installés à l'arrière de l'édifice Donat-Grenier (bâtiment voisin du CHSLD Saint-Alexandre) sur la rue Notre-Dame Est. Les citoyens qui veulent s'y rendre doivent dans un premier temps obtenir un rendez-vous en appelant au 1 877 644-4545. Un citoyen qui tenterait de se présenter sans avoir obtenu une plage horaire au préalable se verra automatiquement refusé d'accès.

Un camp musical et artistique à Irlande cet été : il est temps de vous inscrire!



L'équipe de Verte Irlande offrira la chance aux jeunes de 7 à 14 ans de vivre une expérience inoubliable de création musicale, accompagnée par une

équipe de musiciens passionnés d'ici et d'ailleurs! Pendant une semaine, en formule camp de jour, quatorze jeunes âgés de 7 et 14 ans se rassembleront sur le magnifique Site patrimonial Holy Trinity à Irlande pour mettre à l'œuvre leurs talents musicaux et artistiques afin de créer un spectacle original qui sera présenté lors de la Fête communautaire d'Irlande le 9 août. **Activités entre 8h30 et 16h:**

- Répétitions de groupe (chant et instruments)
- Ateliers musicaux individuels ou en sous-groupes
- Journée de création en forêt et baignade dans la rivière Larochelle
- Jeux et activités ludiques

- Ateliers d'arts visuels
- Visite guidée du Site patrimonial
- Dîner au restaurant Le Pouce
- 5 à 7 final avec les parents et répétition générale
- Spectacle devant public à la Fête d'Irlande

Un intérêt marqué pour la musique et le chant est un incontournable pour s'inscrire à ce camp. Cependant, il n'est pas obligatoire d'avoir suivi des cours de musique. Plusieurs instruments seront fournis par les animateurs. Si vos enfants ont un instrument (autre qu'un piano!), vous pourrez l'apporter. Les jeunes qui le souhaitent pourront également contribuer par moment à la conception d'œuvres d'art collectives qui embelliront la scène.

Équipe d'animation : **Luzio Altobelli** : Directeur du camp, accordéoniste, directeur de la fanfare d'enfants L'Enfant Fort, Montréal; **Jacques Duguay** : Percussionniste, Fanfare Pourpour, St-Fortunat; **Anne-Marie Fournier** : Pianiste, professeure de piano, chant et ukulélé à l'école Notre-Dame (St-Ferdinand) et l'école Dominique-Savio (Stratford), Irlande; **Poli Wilhem** : Artiste en arts visuels, Montréal.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site web de Verte Irlande à l'adresse suivante : www.verteirlande.ca. Le coût est de 140\$ par enfant. Les inscriptions doivent être envoyées par la poste **AVANT LE 1^{er} MAI 2020**. Advenant un nombre d'inscriptions supérieur à 14, les jeunes de la municipalité d'Irlande seront priorisés. Les autres participants seront tirés au sort. Si la candidature de votre enfant est retenue, vous recevrez un courriel avant le 10 mai vous indiquant la marche à suivre pour l'inscription officielle et le paiement. Si le camp doit être annulé, tous les paiements seront remboursés.

Pour toute information, contactez Aude Fournier au 418-428-3286 ou par courriel : fournier.aude@hotmail.com. Nous rêvons déjà du moment où nous pourrions à nouveau nous rassembler! Bon courage à tous et toutes!

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ AUX ÉLECTEURS DE
LA MUNICIPALITÉ D'IRLANDE QUE :

Que lors de la séance régulière du conseil de cette municipalité, qui sera tenue le 6 avril 2020, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2019.

Donné à Irlande ce 19^e jour
mars deux mille vingt

Christiane Laroche
Secrétaire-trésorière
Directrice-générale

En raison de l'état d'urgence sanitaire, Verte Irlande réévaluera la tenue des spectacles qui devaient se tenir cet été sur le Site patrimonial Holy Trinity. Nous attendons donc avant de lancer notre programmation culturelle, qui était toute prête et vous réservait de belles surprises encore une fois cet été!

